

Le collectif est une belle aventure humaine et professionnelle

L'unité de méthanisation BiogazMer, implantée dans le Loir-et-Cher, associe sept exploitations agricoles. Son objectif ? Valoriser localement les déchets agricoles et Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétique (CIVE) pour produire du gaz renouvelable et du digestat, un engrais organique pour fertiliser les sols. Avec une production de plus de 22 GWh de gaz vert par an, BiogazMer répond à la consommation d'environ 5 500 foyers chauffés annuellement au gaz, depuis sa mise en service en novembre 2022.

Comment est né le projet BioGazMer ?

Le projet est né à la suite d'une période un petit peu délicate à passer, une année 2016 très humide. Après 35 ans de carrière, je me dis qu'il fallait que je trouve une activité qui assure la pérennité de mon exploitation, qui soit également rémunératrice et sûre. Ce n'est pas le cas des céréales surtout quand nous vivons des périodes climatiques comme celles-ci et qu'il y a des tensions sur les cours mondiaux. En avril 2018, nous rencontrons un conseiller de la Chambre d'Agriculture qui nous dit que nous pouvons faire de la méthanisation avec des CIVE, et là, c'est le déclic. Les années qui suivent, nous avons constitué le groupe, monté le projet, associé les sept exploitations agricoles, et le premier mètre cube de gaz vert a été injecté en novembre 2022.

À quoi sert l'engrais produit par la méthanisation ?

Le digestat produit par le méthaniseur nous permet non seulement d'améliorer la fertilisation, mais d'apporter aussi de la matière organique dans certains sols qui en ont besoin. Le digestat nous permet de fertiliser à peu près 30 % de nos surfaces. Nous avons 2 500 hectares en tout, et nous consacrons 330 hectares aux CIVE. Nous avons un retour de digestat qui est un peu plus conséquent dans la mesure où il y a des intrants autres que les CIVE, qui viennent de l'extérieur (pulpes de betteraves, déchets de silos

de céréales, ...). L'ensemble des fermes associées bénéficie de cet engrais naturel, notamment pour 2 fermes qui font des cultures biologiques car le digestat qui sort du méthaniseur de BiogazMer a la « certification Biologique ». De plus ce sont d'autant de matières fertilisantes que nous n'avons pas besoin d'aller acheter sur le marché. C'est économiquement très intéressant.

Avez-vous l'impression d'avoir valorisé votre métier d'agriculteur ?

Bien sûr, sur plusieurs paramètres. On retrouve du lien entre agriculteurs grâce à ce projet, il y a de la solidarité. Il y a moins d'isolement quand nous sommes en difficulté, l'associé ou les associés vont venir vous épauler que ce soit pour du matériel, ou des relations humaines. Dans cette association, nous sommes devenus des amis ; pour certains ce n'était pas le cas à l'époque parce que nous ne nous connaissions pas tous évidemment. Il y a la dimension agronomique. Nous faisons une culture intermédiaire qui va être bénéfique à la fois économiquement, mais aussi agronomiquement, parce que nous ramenons de la fertilité au sol, de la matière organique, des éléments minéraux, ce dont nous pouvions manquer avant.

Et puis il y a la dimension économique avec l'achat de matériel en commun qui permet d'éviter des investissements personnels sur chaque ferme. Nous nous regroupons pour

acheter du matériel et nous faisons des économies d'échelle.

Tous ces paramètres font que nous sommes à 100 % satisfaits de cette association, de ce projet, de cette aventure.

Que dites-vous aux agriculteurs qui ne se sont pas encore lancés ?

Les encourager, ça c'est évident. Je pense que les qualités pour mener à bien le projet, c'est de la pugnacité et de la constance,

il ne faut jamais rien lâcher. Nous sommes une équipe de quelques agriculteurs qui avons le goût de l'aventure et du challenge ! Il faut aussi être très bien accompagnés par des bureaux d'études compétents

Témoignage de Jérôme Genty,
agriculteur et co-gérant de
BioGazMer

Le témoignage
complet est ici :



**Posez vos questions à nos experts
en injection de biométhane, à l'adresse
agence-conseil-biomethane@grdf.fr**

